Ecole Elémentaire Publique 26, rue de la Mairie 25660 SAÔNE

le 23/02/2012

Destinataire: Ecole

Conseil d'école du 16 février 2012

Mairie de SAONE - 18H30

Présents: M. Alain Viennet, maire de Saône.

Mme Dominique Peyrard, adjointe au maire de Saône

Mmes Juif, Lab, Monnier, Morel, Prost, Pernet et Crance, enseignantes Mrs Winkelmüller, Thibault, Defrasne, Nevers et Guyon, enseignants

M. Rognon, psychologue scolaire, Mme Vieille, AVS

Mmes Apollon, Gerbant, Lefebvre, Marechal, Molin, Monneur, Spielmann et Janin, parents

Mrs Dupont et Robert, parents

Excusée: Mme Sabine Guillemin, **Inspectrice de l'Education Nationale**

Secrétaire: Mme Isabelle APOLLON

1. Rentrée 2012

45 élèves de CP sont attendus à la rentrée, pour un total de 220 élèves dont 12 élèves scolarisés en CLIS. Le 14 février, Madame la Directrice Académique a communiqué ses propositions de carte scolaire pour la rentrée 2012. L'école élémentaire de Saône maintiendra ses 9 classes élémentaires à la rentrée prochaine. Cette décision sera confirmée par le CDEN, le 23 février prochain.

Dans cette hypothèse, la répartition des élèves à la rentrée 2012 sera probablement la suivante :

- 8 classes élémentaires à un seul niveau : 2 CP, 1 CE1, 1 CE2, 2 CM1 et 2 CM2)
- 1 classe à deux niveaux CE1/CE2
- 1 classe de CLIS

La répartition dans les classes et sur les deux sites sera décidée en conseil de maîtres et un courrier sera adressé aux familles dans la seconde quinzaine de juin afin de permettre l'organisation par l'Asparèle de la commande groupée de fournitures scolaires.

Les parents et les élus se sont fortement opposés à la proposition de fermeture d'une classe à la rentrée 2012. Les arguments mis en avant ont justifié cette mobilisation :

- un effectif de 208 élèves en élémentaire en 2012 et de 212 en 2013, par simple glissement des effectifs
- la présence d'une classe d'adaptation de 12 élèves (CLIS) au sein de l'école et des projets d'inclusion d'élèves dans les classes ordinaires.
- à la rentrée, des effectifs constatés très souvent supérieurs aux prévisions communiquées l'année précédente
- un parc locatif qui va connaître une forte augmentation sur la commune (45 permis de construire déposés pour 2012/2013 pour des appartements)

2. Projet d'école 2009/2013

Les trois actions envisagées pour cette année scolaire ont toutes été lancées :

- réalisation d'un répertoire poétique (poésies enregistrées dans les classes),
- rédaction par période et par cycle d'une « histoire qui court... »
- « mur d'expression » dans chaque école

Les productions des classes sont mises en ligne sur le site de l'école : http://www.ecole-de-saone.com/site/ rubrique « Projet d'école » ou accessibles en page d'accueil du portail éducatif du Grand Besançon.

3. Sécurité

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), propre à chaque école, est un document opérationnel qui doit permettre de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

Il est mis à jour tous les ans : liste des élèves, répartition des missions des membres de la cellule de crise, identification des secouristes... Il est présenté et validé chaque année par le conseil d'école.

L'équipe enseignante est informée des dispositions prises dans le cadre de ce PPMS.

Il conviendra de le mettre en place dans sa globalité en y associant la municipalité (mallettes de première urgence par exemple) dès l'installation des classes dans le nouveau groupe scolaire. Une information à destination des parents sera également organisée.

- Alarme incendie: une alarme supplémentaire, installée côté ouest de l'école de la mairie, est audible par les élèves de la classe de CLIS (exercice d'évacuation du premier trimestre). Quand cette classe sera déplacée pendant les travaux, il sera nécessaire que cette alarme soit réinstallée côté est du bâtiment. Lors du prochain exercice d'évacuation, il serait souhaitable que la sirène de la mairie soit activée en même temps que celle de l'école pour sensibiliser les élèves des deux classes (CP/CE1 et CE1) installées dans le bâtiment de la mairie.

4. Sorties éducatives

- Le projet pour les 2 classes de CP d'une classe nature sur 5 jours à Mouthe avec option natation a été abandonné, 6 familles ayant donné un avis défavorable. Il a été remplacé par un projet de classe verte sur 3 journées à Rochejean et les 2 classes ont été inscrites à un cycle natation à la piscine de Valdahon.
- 5 classes avec nuitées se dérouleront au printemps 2012
 - > classe de découverte (3 jours) à Paris, pour les élèves de CM2 (du 19 au 21 mars 2012)
 - classe patrimoine à Guédelon (4 jours) pour les élèves de CE2 et CE2/CM1 (du 29 mai au 2 juin 2012)
 - > classe de mer à l'Ile d'Yeu (7 jours) pour la classe de M. Winkelmuller (du 29 mai au 6 juin 2102)
 - > classe nature (3 jours) à Rochejean CP et CP/CE1 (du 13 au 15 juin 2012)
 - > classe découverte à Levier (3 jours) pour les classes CE1, CE1/CE2 et CLIS (du 25 au 27 juin 2012)
- Cette année, la réduction de 20 € pour le second et le troisième enfant n'a pas été reconduite. Si le budget global est en excédent, cette mesure pourra être prise.
- Seules les sorties Guédelon ou Ile d'Yeu (durée supérieure à 3 jours) peuvent bénéficier d'une bourse du Conseil Général. A ce jour, 9 familles ont déposé une demande de bourse.
- Il est rappelé à toutes les familles qu'elles peuvent s'adresser au directeur si elles souhaitent bénéficier d'une aide de la coopérative scolaire.
- L'association scolaire a reçu une subvention de 1200 € de l'Amicale des Ecoles Publiques de Saône qui a permis de diminuer de 5 € la participation financière des familles.

5. Informations diverses

- <u>Pont de l'Ascension</u>: Madame la Directrice Académique a pris un arrêté le 17 mai 2011. Le vendredi 18 mai 2012 suivant le jeudi de l'Ascension sera vaqué et le rattrapage des cours est fixé au mercredi 30 mai 2012.
- Évaluations nationales : les deux évaluations CE1 et CM2 se dérouleront simultanément
 - passation entre le 21 et le 25 mai 2012
 - transmission des résultats entre le 25 mai et le 12 juin 2012
 - diffusion des résultats aux familles courant juin
- Enseignement des langues vivantes : Monsieur le Principal du collège de Saône a invité les parents

des élèves de CP et de CM2 à une réunion d'information sur la classe bi-langue en classe de sixième (3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais). Il a précisé que cette classe concerne prioritairement les élèves qui ont choisi allemand à l'école élémentaire, ceux qui ont choisi anglais pourront s'inscrire sous réserve de places disponibles. Comme l'an dernier, les familles des élèves de CP devront choisir la langue vivante pour leurs enfants qui entrent au CE1. Un questionnaire leur sera adressé en mai.

- Enseignement de la natation : 4 classes participent à un cycle natation (11 ou 12 séances de janvier à avril 2012) à la piscine de Valdahon :
 - CP (Madame Crance) et CP/CE1 (Monsieur Nevers) le jeudi matin,
 - CE1 (Mme Monnier) élèves de CE1 (Mme MOREL) et CLIS (M. Defrasne) le lundi après-midi.
- <u>Construction du nouveau groupe scolaire</u> : Monsieur le Maire fait le point sur ce dossier et notamment sur le calendrier des différentes tranches de travaux, en soulignant que ces dates peuvent être modifiées
 - réalisation des premiers travaux d'assainissement début février
- validation de l'attribution du marché par le conseil municipal du 15 février et première réunion de chantier le 20 février
- installation d'un préfabriqué provisoire dans la première cour de récréation : il accueillera la classe de CLIS pendant la première phase de travaux
- sécurisation des accès au chantier, démolition de l'ancien préfabriqué et début de la première tranche (construction nouvelle)
- fin de cette première phase prévue décembre 2012 (au plus tard février 2013) : installation des 7 classes de l'école de la Mairie dans les nouveaux locaux
 - début 2013 : seconde tranche de travaux avec la restructuration du bâtiment existant
 - réception de l'ensemble du groupe scolaire (10 classes) prévue pour septembre 2013

Pendant toute la durée de la première tranche des travaux, les récréations seront organisées en deux temps dans la cour d'accueil : de 10H00 à 10H15 pour le cycle II et de 10H15 à 10H30 pour le cycle III.

- Informations ASPARELE :

- LOTO organisé par l'Asparèle : dimanche 18 mars 2012 à partir de 14H00.
- La Fête de l'école : elle aura lieu le 30 juin 2012. Les parents réfléchissent à une organisation différente cette année car cette manifestation ne pourra pas se dérouler dans la cour de l'école de la Mairie à cause des travaux liés à la construction du nouveau groupe scolaire.
- l'Asparèle a demandé rendez-vous auprès de la municipalité pour évoquer les tarifs appliqués par le périscolaire. Monsieur le Maire confirme qu'ils seront reçus prochainement.
- Chorale du 28 janvier : les parents remercient les enseignants et particulièrement Madame Monnier pour la prestation de la chorale de l'école. Il est envisagé de revoir l'organisation de cette soirée pour éviter au maximum les bruits parasites et les mouvements pendant les chants.
- L'Asparèle remet un chèque de 1320 € à l'association scolaire. Cette somme exceptionnelle est laissée à l'appréciation de l'association : complément aux sorties scolaires, projet d'école, achat de matériel...
- Pour la rentrée 2012, une aide de 6 € par élève (au lieu de 4 € en 2011) sera accordée pour aux familles qui participeront à la commande groupée des fournitures scolaires organisée par l'Asparèle. Un montant minimum de la commande sera exigé pour en bénéficier.

La séance est levée à 20H00

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 7 juin 2012 à 18H30.

La secrétaire de séance, Le Directeur, Isabelle APOLLON Michel GUYON